
Parc national des Ecrins

Consultation pour la rédaction de descriptifs techniques de randonnées itinérantes, à destination des randonneurs pédestres, dans le Pays des Ecrins

Juillet 2019

Date limite de remise des offres : **29 juillet 2019 à 12h**



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



> *Projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional. Il bénéficie également du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).*

SOMMAIRE

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc.....	3
1.1 Contexte et objet du marché.....	3
1.2 Tracé et étapes des itinéraires à décrire.....	3
1.3 Services à fournir et prérequis.....	4
1.4 Fourniture de photographies.....	5
1.5 Exigences de qualité.....	5
1.6 Délais de livraison et calendrier prévisionnel.....	6
2. Modalités d'échanges.....	6
2.1 Transmission des documents.....	6
2.2 Demande d'informations supplémentaires.....	6
3. Modalités de l'appel d'offres.....	6
3.1 Formulation des offres.....	6
3.2 Négociation et formalisation de la prestation	6
3.3 Critères de sélection des offres :.....	7
3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés.....	7
 Annexe : cartes topographiques des trois itinéraires (Voir aussi PJ du mail de consultation).....	7

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc

➤ 1.1 Contexte et objet du marché

Le Parc national des Ecrins a développé une application de valorisation de la randonnée itinérante sur le massif des Ecrins : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>. Aujourd'hui un total de 17 itinéraires de randonnée itinérante à la carte sont en ligne. En parallèle, des séjour clés en mains, des hébergements et des produits du terroir sont consultables sur ce site web.

Le « Grand Tour des Ecrins » est construit comme une marque ombrelle regroupant les offres :
- « Le Tour de l'Oisans et des Ecrins » (GR® 54) : une grande itinérance pédestre en cœur de massif.
- « Les Balcons des Ecrins » : des itinérances pour tous entre villages et sommets, à l'échelle des espaces valléens à parcourir à pied, à VTT, à cheval/âne, en trail, en VAE...

Afin de promouvoir l'image qualitative et accessible du Grand Tour des Ecrins, ses déclinaisons en Balcons et plus généralement la randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT, le Parc national des Ecrins souhaite étoffer son offre à destination des randonneurs.

Ainsi, la description de plusieurs nouveaux « Balcons des Ecrins » entre pleinement dans cette démarche d'enrichissement. Il s'agit en effet d'itinéraires permettant la découverte des typicités (patrimoine, refuges, nature) du Parc des Ecrins et des vallées traversées. De ce fait, le Parc a de fortes attentes vis à vis de cette prestation qui marque la continuité de ses outils numériques.

➤ 1.2 Itinéraires à décrire

Il s'agira pour le prestataire de réaliser les descriptions des itinéraires suivants :

Le Tour du Pays des Ecrins en 6 à 7 jours

➔ Départ/ Arrivée : L'Argentière La Bessée

- Etape 1 : L'Argentière La Bessée – Bouchier : 11 km, 645 m+
- Etape 2 : Bouchier – Vallouise : 11 km, 380 m+
- Etape 3 : Vallouise – Ailefroide : 10 km, 500 m+
- Etape 4 : Ailefroide – Puy St Vincent 1400 : 20 km, 720m+
- Etape 5 : Puy St Vincent 1400 – Freissinières : 15 km, 900 m+
- Etape 6 : Freissinières – L'Argentière La Bessée : 12 km, 500 m+
- Option : Freissinières – Pallon (Via Champcella) : 15 km, 600 m+

NB : pour cet itinéraire, l'ensemble des étapes présentées ci-dessus sont à décrire par le prestataire.

Excursion dans la Vallouise en 3 jours

➔ Départ/ Arrivée : Vallouise

- Etape 1 : Vallouise – L'Argentière La Bessée : 15 km, 700 m+
- Etape 2 : L'Argentière La Bessée – Bouchier
- Etape 3 : Bouchier – Vallouise

NB : pour cet itinéraire, seule la fiche de l'étape 1 sera à décrire, puisque les autres sont communes au Tour du Pays des Ecrins. Par contre une fiche produit (présentation de ce tour en 3 jours) sera à élaborer.

De refuge en refuge

➔ Départ/ Arrivée : Ailefroide

- Etape 1 : Ailefroide – refuge du Sélé
- Etape 2 : Refuge du Sélé – refuge du Pelvoux
- Etape 3 : Refuge du Pelvoux – Ailefroide
- Etape 4 : Ailefroide – refuge du glacier Blanc : 11 km, 1200 m+
- Etape 5 : Refuge du glacier Blanc – Ailefroide

NB : pour cet itinéraire, seule la fiche de l'étape 4 sera à décrire, puisque le Parc national est déjà en possession des autres. Par contre une fiche produit (présentation de ce tour en 5 jours) sera à élaborer.

Tracés des itinéraires :

Un itinéraire tracé, selon le balisage sur site et selon les schémas de sentiers gérés par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins et le Parc national des Ecrins, sera communiqué au prestataire retenu sur support de carte IGN au 1/25 000ème.

Une fois sur le terrain, ce dernier accordera une vigilance extrême au respect du tracé fourni par son interlocuteur, et notera toute modification ou tout incident qui y figure.

Une carte indicative est fournie en annexe pour le tracé de ces 3 itinéraires. Les tracés sont susceptibles d'être légèrement modifiés par rapport à ceux présentés en annexe.

➤ **1.3 Services à fournir et prérequis**

Les services à fournir dans le cadre du présent marché consistent à :

- rédiger le texte descriptif global des itinéraires. Il s'agit de la fiche produit (ou fiche-mère).
- Rédiger les textes descriptifs d'étapes journalières pour les 3 itinéraires (ou fiches-filles).
- Relever la trace GPS des parcours à décrire en format gpx, avec le tracé exact et précis de l'itinéraire, fidèle au balisage, à la signalétique, et au cheminement emprunté, sur le terrain.

Les descriptifs doivent se faire « à dire d'expert ». Le prestataire doit donc connaître ces trois itinéraires et être à même de décrire leurs intérêts, caractéristiques techniques, patrimoines etc. Il prévoiera donc des journées de repérages sur le terrain, pour l'ensemble des étapes journalières prévues.

Voici dans le détail ce que devront contenir les fiches produits et les fiches des étapes journalières :

FICHES PRODUIT : 3 fiches à réaliser : 1 pour chaque tour : Tour du Pays des Ecrins, Excursions en Vallouise et de Refuge en refuge

Celles-ci doivent présenter les itinéraires dans leur ensemble et donner une vue globale des étapes qui les composent. Leur forme est la suivante :

- **Un résumé** du tour (3 lignes, 30 à 40 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui décrit l'intérêt de l'itinéraire et met en exergue son caractère unique et ses spécificités (4 lignes, 40 à 50 mots max),
- **La description topographique globale de l'itinéraire**, qui valorise les différentes étapes et insiste sur les différents paysages, reliefs et ambiances rencontrés au cours de chacune d'elles (12 à 15 lignes, 230 mots max.)
- **Le type d'itinéraire** : boucle ou linéaire
- **Les informations techniques** [☒] (longueur totale de l'itinéraire, dénivellation positive et négative totale, altitude minimale, altitude maximale, nombre d'étapes, niveau de difficulté global),
- **Des recommandations** : qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire,
- **Une synthèse des étapes**, sous forme de tableau, avec le nom de celles-ci, le lieu de départ et d'arrivée, leur longueur, leur dénivelé et leur durée approximative.

NB : pour les fiches produit du tour « de refuge en refuge », le Parc national pourra fournir au prestataire les textes des autres étapes, afin qu'il ait assez d'informations pour proposer une description générale de l'itinéraire.

FICHES DES ETAPES JOURNALIERES : 9 fiches à réaliser, selon le format défini en annexe (7 sur le « Tour du Pays des Ecrins », 1 sur « Excursion en Vallouise », 1 sur « De refuge en refuge »).

Celles-ci sont les fiches descriptives des itinéraires et doivent prendre la forme de topo-guides. Elles permettent au randonneur de prendre connaissance de l'étape dans son détail, de ses difficultés particulières et des services à proximités de l'itinéraire. Leur forme est la suivante :

- **Les informations pratiques et techniques*** (point de départ et d'arrivée, longueur, dénivelé, temps de parcours indicatif, niveau de difficulté),
- **Un résumé** de l'étape (2 lignes, 20 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui peut prendre la forme d'un témoignage personnel, ou simplement décrire l'étape et son intérêt pour donner le ton / mettre dans l'ambiance (3 lignes, 30 à 40 mots)

- **Un descriptif topographique synthétique** de l'étape (10 à 12 lignes, 210 mots max). Attention, les difficultés doivent être précisées et décrites, entre parenthèses avec un petit pictogramme « /\ » , dans le texte. Ces difficultés seront également localisées sur la carte. Elles concernent par exemple :

- Descentes dangereuses
- Montées très raides
- Passages sur des routes départementales/ nationales à forte fréquentation
- Zones de forte fréquentation pédestre
- Marches / escaliers
- Passages à gué, passerelles étroites
- Sentier en mauvais état
- Etc...

Par ailleurs, le descriptif doit être en adéquation avec la pratique de la randonnée et recourir à un vocabulaire adapté. La nature de la trace doit également être précisée (chemin large, éboulis, petite sente, piste forestière...), ainsi que les bifurcations et principaux changements de direction qui sont susceptibles de faire perdre la trace au randonneur.

- **Les recommandations**, qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire (2 à 6 lignes).

- **Les services** : le nom des hébergements conseillés au terme de chaque étape, et les lieux d'intérêt situés à proximité de l'itinéraire (musées, Maisons de Parc), notamment lors du passage dans des villages de montagne.

POINTS D'INTERET : 4 à 5 points d'intérêt, seront à rédiger pour l'étape 4 du tour de refuge en refuge décrivant quelques éléments du patrimoine (60 à 80 mots) rencontrés le long de l'itinéraire (faune, flore, géologie, archéologie, col, point de vue, histoire et architecture, lac, glacier, pastoralisme, refuge, sommet, petit patrimoine, savoir-faire). La liste exacte des points d'intérêt à rédiger sera établie une fois le lauréat retenu. Par ailleurs, au cas par cas, la rédaction de quelques points d'intérêts supplémentaires pourront être demandés, soit la rédaction de **15 points d'intérêts** au maximum pour l'ensemble de la prestation.

* Il s'agit d'informations sommaires : les données « longueur et dénivelé, temps » seront ensuite recalculées automatiquement par l'application numérique Geotrek.

Pour chaque étape, les points d'intérêts patrimoniaux, les services et les difficultés seront associés à un numéro (ou une lettre), lequel sera reporté sur une carte « papier » afin de pouvoir les renseigner sur la carte numérique.

Un exemple de fiche produit et de fiche étape est joint en annexe, pour information. Un aperçu d'autres randonnées itinérantes est possible à travers la consultation du site Grand Tour des Ecrins : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>

➤ **1.4 Fourniture de photographies**

Le rédacteur, transmettra au Parc national une compilation de photographies de l'itinéraire et/ou de ses patrimoines, pour lesquelles il dispose des droits d'auteur. Le Parc national des Ecrins n'utilisera ces photographies qu'à des fins de valorisation des itinéraires de randonnée concernés ou de promotion du portail numérique de valorisation de l'offre de randonnée. Le Parc s'engage également à faire figurer le nom de l'auteur dans toutes les publications.

Le prestataire cédera les droits de ses photographies pour une durée de 10 ans au Parc national. Le cas échéant, une autorisation d'utilisation sera formalisée entre l'auteur et le Parc national. Elle sera reconduite par tacite reconduction, sauf mention contraire signifiée au Parc national des Ecrins.

Il appartiendra au photographe d'avoir les autorisations de droits à l'image des personnes en fonction des canaux de diffusion listés ci-après, ainsi qu'éventuellement des droits liés aux biens, constructions ou monuments. Il devra avoir un accord écrit des personnes photographiées.

➤ **1.5 Exigences de qualité**

Étant donné que l'ensemble des textes est destiné à être mis en ligne pour 2019 l'accent sera mis sur :

- la qualité à travers l'expérience des rédacteurs (tant pour l'écriture que pour la connaissance du massif et la pratique de la randonnée itinérante),
- le respect des délais de livraison attendus.

De ce fait, les textes livrés doivent être d'une qualité permettant leur utilisation (publication) tels quels, sans que le maître d'ouvrage doive les réécrire sur le fond. À cet effet, le prestataire procédera à la relecture approfondie du texte dans sa totalité. Une relecture et des corrections simples seront effectuées par le Parc national avant publication.

Le contractant doit, entre autres, vérifier les éléments suivants:

- aucune des rubriques précédemment décrites (infos pratiques, texte d'ambiance, difficultés etc.) n'est omise.
- La clarté du texte fait l'objet d'une attention suffisante, et le registre est adapté à la pratique de la randonnée pédestre (la maîtrise de cette sémantique est donc indispensable).
- Le style est agréable et dénote d'une bonne connaissance du terrain par le rédacteur,
- Le texte est exempt d'erreurs sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation ou de la typographie et de toute autre erreur grammaticale.
- La bonne corrélation entre le parcours réalisé sur le terrain et le tracé de l'itinéraire fourni par le Parc est indispensable.

➤ **1.6 Délais de livraison et calendrier prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel est celui-ci :

- Remise des offres jusqu'au jeudi 29 juillet à 12 h
- La sélection du prestataire s'effectuera début août.
- Le lancement de la prestation aura lieu début ou mi-août
- La date de livraison des textes se fera au 31 octobre, au plus tard.

2. Modalités d'échanges

➤ **2.1 Transmission des documents**

Les textes rédigés seront envoyés par transfert électronique en fichiers au format Word ou Libre Office, à définir à la commande.

Les photos, seront envoyées dans un fichier distinct des textes, en haute définition et au format jpeg.

➤ **2.2 Demande d'informations supplémentaires**

L'interlocuteur sera Mathias Magen, chargé de mission « Grand Tour des Ecrins ». Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant le travail de rédaction devra lui être adressée.

Le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera soit physique soit par conférence téléphonique selon la disponibilité du rédacteur.

3. Modalités de l'appel d'offres

➤ **3.1 Formulation des offres**

A minima ; les renseignements suivants seront mentionnés dans un devis :

- Le prix HT et TTC de la prestation complète, dans un devis.
- Une liste de travaux de rédaction déjà réalisés (topo-guides, road book, descriptions de patrimoines...)
- La signature de la personne compétente pour signer l'offre,

- Les délais de réalisation.

➤ **3.2 Négociation et formalisation de la prestation**

L'enveloppe budgétaire du Parc national est contrainte et la prestation sera accordée en fonction du meilleur prix proposé pour la prestation, et de l'enveloppe disponible. La consultation prévoit une éventuelle phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points sur lesquelles portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

Le planning opérationnel sera défini en détail lors de la formalisation de la prestation.

➤ **3.3 Critères de sélection des offres :**

Prix comparé selon le devis : 40 %

Références rédactionnelles, fourniture de photographies et planning : 60 %

➤ **3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés**

Les droits d'utilisation des textes rédigés seront cédés au Parc national des Ecrins par le prestataire pour toutes utilisations dans le cadre de ses missions (site Grand Tour des Ecrins et outils de communication associés...). Des modifications peuvent être effectuées par le Parc national dans un souci d'harmonisation avec les autres textes présents sur le site grand-tour-ecrins.fr.

Renseignements :

Mathias Magen


Tel : 04 92 40 20 14

mathias.magen@ecrins-parcnational.fr

- **Annexe : exemples de fiches rédigées et cartes topographiques des trois itinéraires (Voir aussi PJ du mail de consultation).**

Annexe 1 : exemple de fiche produit (fiche-mère)

Secteur : Valgaudemar/ Champsaur	Auteur : XXX Réécriture :
Nom de l'étape :	Tour du Vieux Chaillol en 5 jours
Résumé	Le Tour du Vieux Chaillol est un GR de pays reliant la vallée de haute montagne du Valgaudemar aux paysages de bocage du Champsaur.
➤ Texte d'ambiance	Proposé ici en cinq étapes, cet itinéraire de grande randonnée ceinture le massif situé à cheval sur le Champsaur et le Valgaudemar et dont le point culminant est le Vieux Chaillol à 3163 m. Il se raccorde en deux points au GR 54 au caractère nettement plus sportif : à Villar-Loubière dans le Valgaudemar et au refuge du Pré de la Chaumette.
➤ Descriptif	Du hameau des Paris, pénétrer, tout en longeant un canal d'irrigation, dans la longue et étroite vallée du Valgaudemar. De Villar-Loubière au refuge du Pré de la Chaumette par les cols de Vallonpierre, de Gouiran et de la Vallette, l'itinéraire prend de la hauteur, le paysage aussi avec le grandiose cirque glaciaire du Gioberney. C'est la portion commune avec le GR 54. Elle demande plus d'efforts mais récompense par le cadre et l'ambiance haute montagne. Ce tronçon se situe presque essentiellement dans le Parc national des Ecrins. Le Champsaur se parcourt ensuite tout en balcon. Du refuge du Pré de la Chaumette, dans la vallée de Champoléon, longer le Drac Blanc, torrent impétueux, s'encaissant dans une vallée austère. D'orientation est-ouest, elle se coude progressivement pour devenir nord-sud et s'élargir, laissant place à de verts pâturages et des hameaux. C'est une large vallée qui subit déjà les influences méditerranéennes, et qui charme par son paysage plus rural que montagnard, par ses hameaux et villages avec leurs maisons aux tuiles et par ses claires forêts de mélèzes
➤ Longueur	96651,9m
➤ Dénivelé	5853m
➤ Altitudes (min et max)	Min: 906m, Max: 2664m
➤ Durée	5 jours
➤ Type	Boucle (itinérance)
➤ Difficulté	Difficile
Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	oui
➤ Thème	Faune/ Histoire et architecture / Refuge
Départ	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar

Arrivée	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Parking	Au hameau des Paris
Accès routier	De la N85, prendre la D16 en direction de Lallée où il faut suivre la D16a, puis la D316. Suivre la première route à droite après Entrepierre.
➤ Transports Publics	Arrêt à Saint-Firmin sur la ligne de bus Grenoble-Gap (à 2 km des Paris).
➤ Recommandations	<p>Il est conseillé avant de se lancer dans cette longue randonnée itinérante d'avoir déjà pratiqué d'autres GR.</p> <p>En été, il est préconisé de partir assez tôt dans la matinée, afin de profiter de la fraîcheur avant que le soleil ne soit trop haut. Il est également très agréable de réaliser cette randonnée au début du printemps (sous réserve d'ouverture des refuges).</p> <p>Pour le reste, se reporter aux recommandations spécifiques de chaque étape.</p>
Balisage	Signalétique sur pancartes jaunes et GR balisé par deux lignes blanches et rouges le long de l'itinéraire : 

Synthèse des étapes

<i>Nom de l'étape</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Longueur</i>	<i>Dénivelé</i>	<i>Durée</i>

Annexe 2 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Secteur : Champsaur-Valgaudemar	Auteur : XXX Réécriture :
➤ Nom de l'étape :	GR54, étape 7 : Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre
➤ Résumé	Les trois cols de la Vallette, de Gouiran et de Vallonpierre permettent de passer du Champsaur au Valgaudemar tout en profitant d'une halte méritée au lac de Vallonpierre.
➤ Texte d'ambiance	A peine dans le Champsaur que déjà l'aventure appelle le randonneur à découvrir d'autres vallées. Aujourd'hui c'est le Valgaudemar mais pour atteindre le lac et le refuge de Vallonpierre il va falloir du courage ! Au programme se trouvent trois cols à plus de 2 600 mètres d'altitude ? dans un paysage de schistes sous les contreforts du Sirac. Le col de Vallonpierre est la perspective d'une halte bienfaitrice. C'est sous le regard curieux des marmottes, s'affairant dans la pelouse alpine, que le refuge s'offre au randonneur, comme un cadeau.
➤ Descriptif	Du refuge du Pré de la Chaumette (1 790 m), remonter le vallon de la Pierre, puis suivre les lacets du sentier qui remonte les pentes sud ouest du Sirac. Traverser en belvédère pour remonter ensuite le vallon de la Vallette jusqu'au col du même nom (2 668 m). Le franchir et descendre dans les pentes schisteuses puis traverser le large vallon herbeux de Gouiran. Remonter jusqu'au col de Gouiran (2 597 m) et redescendre dans le vallon Plat. Le sentier n'est parfois qu'une trace mais le prochain col est bien en vue. Remonter dans les pentes schisteuses jusqu'à l'étroit col de Vallonpierre (2 607 m). Gagner le fond du cirque dans des pentes de schiste raides jusqu'au lac (2 271 m) dans son écrin de verdure parsemé de blocs. C'est dans ce décor apaisant que se passe la prochaine nuit !
➤ Longueur	10 km
➤ Dénivelé	+ 950 m/ - 640 m
➤ Durée	6 h
➤ Difficulté	difficile
➤ Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	OUI
➤ Thème	Faune Sommet Refuge
➤ Départ	Le Pré de la Chaumette, Champoléon
➤ Arrivée	Le lac de Vallonpierre, La Chapelle-en-Valgaudemar

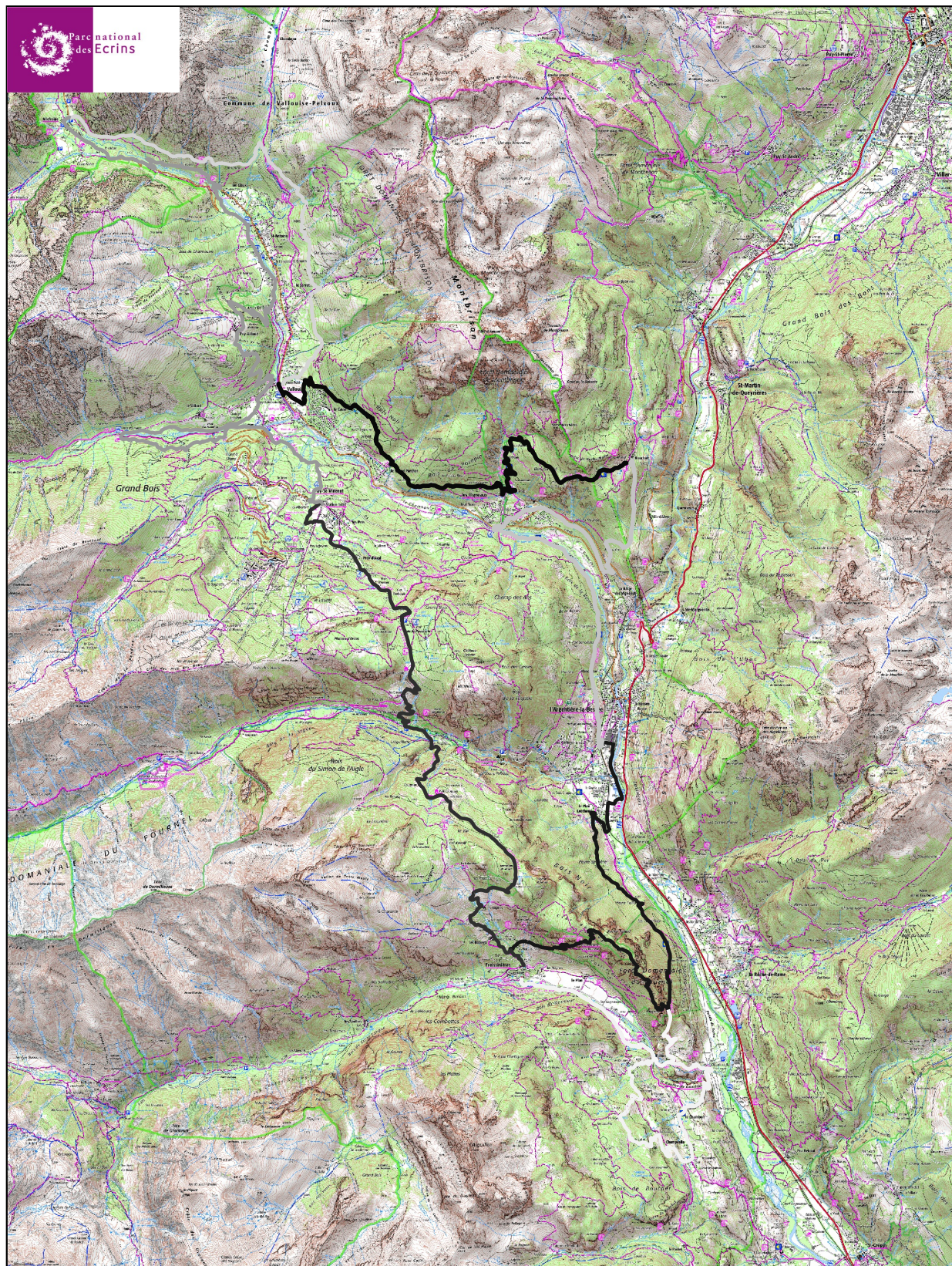
<p>➤ Recommandations</p>	<p>Les pentes de schiste que traverse le sentier peuvent s'avérer extrêmement glissantes, surtout en cas de pluie.</p> <p>Si les trois cols sont enneigés ou impraticables, il y a la possibilité de rejoindre le GR54 à Villar Loubière en trois jours par le GR de pays « Tour du vieux Chaillol ».</p>
<p>➤ Balisage</p>	

Points d'intérêt patrimoniaux de l'itinéraire

<p>Nom du point d'intérêt TYPE Numéro en lien avec la carte</p>	<p>Description <i>et information sur la photo fournie</i></p>
<p>19.Le refuge de Vallonpierre REFUGE</p>	<p>Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2 270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 39 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain à avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide-gardien.</p>
<p>20.Bouquetins FAUNE</p>	<p>Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d'un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore répandu dans tout l'arc alpin. L'animal, facile à approcher et à chasser, est alors consommé pour sa viande. De plus, la médecine de l'époque, empreinte de superstitions, lui est fatale : ses cornes broyées en poudre sont utilisées comme remède contre l'impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur comme talisman contre la mort subite.</p> <p>L'espèce doit sa survie aux rois de Savoie. Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.</p>

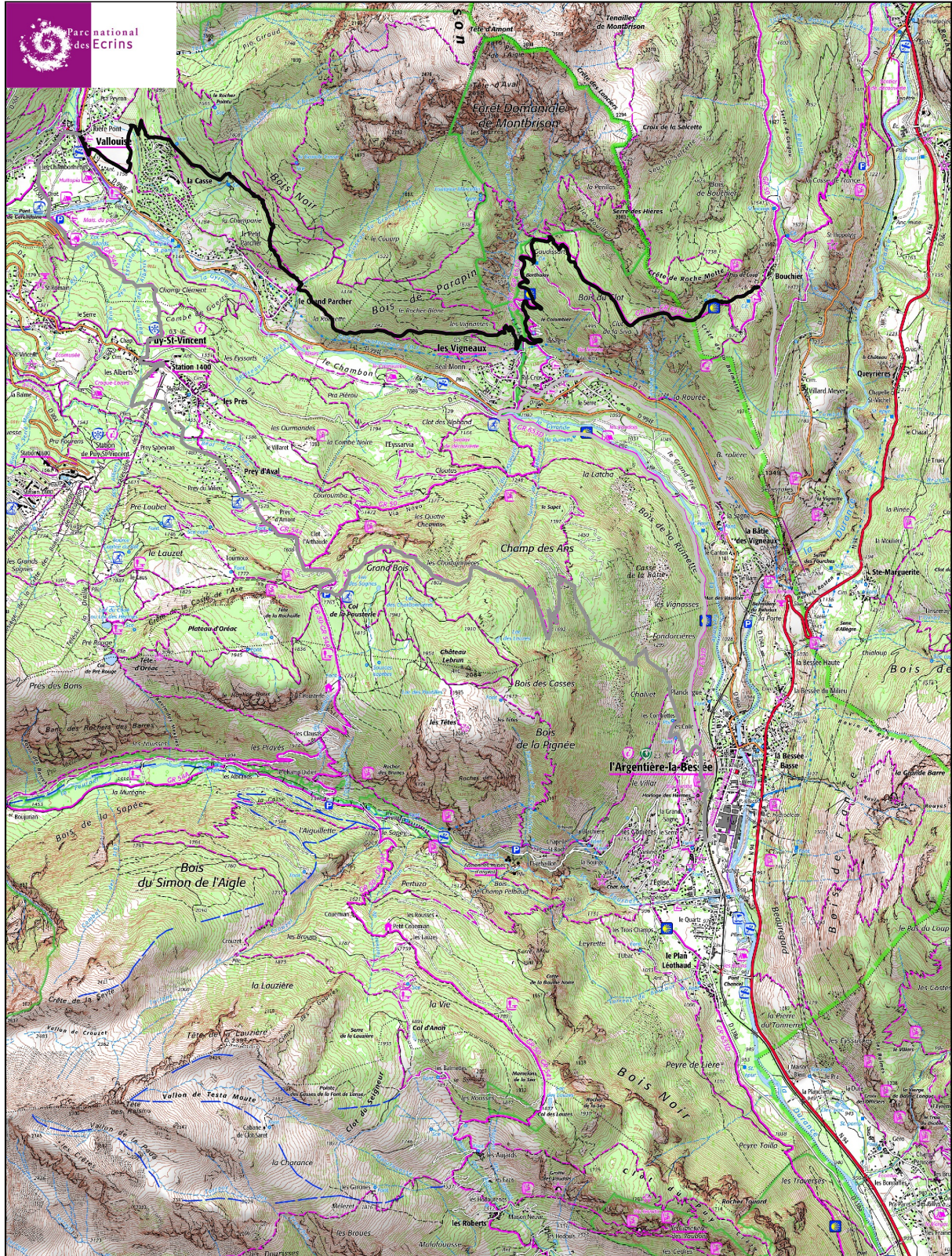
Annexe 3 : carte topographique IGN du Tour du Pays des Ecrins

Tour du Pays des Ecrins



Annexe 4 : carte topographique IGN du tour « excursions en Vallouise »

Excursion dans la Vallouise en 3 jours



Annexe 5 : carte topographique IGN du Tour « de refuge en refuge »

Tour découverte des refuges du Pays des Ecrins

